

# BOUÉE

INFOS | n° 247



Magazine d'informations municipales  
**Janvier 2025**

BONNE  
ANNÉE

2025

[www.bouee.fr](http://www.bouee.fr)

# Sommaire

Infos Municipales.....	3
Histoire locale.....	8
Enfance.....	10
Associations.....	11
Infos pratiques.....	12

---

## Bulletin municipal n° 247

### Mairie de Bouée

2, route du Syl  
44260 BOUÉE  
Tél. 02 40 56 12 18  
Courriel : [accueil@bouee.fr](mailto:accueil@bouee.fr)  
Site : [www.bouee.fr](http://www.bouee.fr)

### Directeur de publication :

André LE BORGNE

### Rédaction :

Antony PEIGNET,  
Pierre DURAND,  
Yacine MBODJ,  
Odile SOUDAIS.

**Maquette :** Antony PEIGNET

**Impression :** Goubault Imprimeur

Tirage : 500 exemplaires

---

## Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces,  
à la mairie ou par mail à :  
[communication@bouee.fr](mailto:communication@bouee.fr)  
**avant le 17 février 2025**  
Retrouvez tous les Bouée Infos sur  
notre site internet [www.bouee.fr](http://www.bouee.fr)

# Édito

Chères bouésiennes, chers bouésiens,

2024 est derrière nous. Année chaotique qui va laisser des traces dans nos campagnes et dans nos projets. D'abord une météo particulièrement pluvieuse qui inondera parfois nos routes et quelques villages, qui compromettra aussi les semis et les récoltes pour nos agriculteurs. Ensuite des soubresauts politiques tout le second semestre qui vont fortement impacter nos prévisions budgétaires et nos projets. Le manque de visibilité en ce début d'année freine les plus ambitieux et décalera sans doute quelques travaux.

Néanmoins, nous avons pu mener à bien le projet du nouveau CTM, il sera livré dans les temps et conformément au budget prévu. La mise en place des panneaux solaires limitera les dépenses d'énergie des bâtiments de la commune. Notre nouvelle agent communale, Sabine GOURDON, remplaçante de Loïc CLAVIER qui fait valoir ses droits à la retraite, partagera ce bel outil avec Jérôme.

Peut-être peu de modifications visibles de notre commune, mais l'équipe municipale a consacré beaucoup de temps dans la préparation de grands projets structurants à moyen et plus long terme et continuera en 2025 à œuvrer pour le bien-être de tous :

- Travail sur le PLU Intercommunal qui sera arrêté le mois prochain, puis une enquête publique à l'automne pour un vote en Conseil communautaire début 2026,
- Quelques améliorations concernant la mobilité et apportées par la CCES : nouvel abri vélo près de la bibliothèque, éclairage de 2 aubettes pour le transport scolaire, mise en place de rack vélos parking de la mairie,
- Opportunité de l'achat via l'Établissement Public Foncier (EPF) de l'ancien commerce de Mme RETAILLAUD pour y installer un futur commerce ou un établissement de santé,
- Suite au souhait de la Communauté de communes de rétrocéder la propriété LABARRE à la commune, nous sommes accompagnés par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour repenser notre centre bourg autour de l'église en valorisant les bâtiments et profiter de cet espace de verdure pour une liaison douce vers la route de Malville. L'achat d'une petite parcelle attenante autorisera plus de possibilités d'aménagement,
- Les études de la démolition/reconstruction de la salle polyvalente se poursuivent avec le choix du maître d'œuvre début 2025 et, nous l'espérons, une validation de l'avant-projet définitif fin 2025. Là aussi des panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation collective. Le début des travaux est fortement lié au plan de financement (subventions).

Merci aux associations et à la commission Culture pour les différentes manifestations qui ont animé la commune, signes d'une commune vivante et attrayante. À ce propos, d'après les derniers chiffres de l'INSEE, la commune atteint aujourd'hui les 1100 habitants. Elle a par ailleurs été reconnue « bonne élève en consommation énergétique » !

Avec un budget maîtrisé, malgré des prévisions de subventions à la baisse, des contraintes d'urbanisme (Zéro Artificialisation Nette) ..., nous nous efforcerons de maintenir l'attractivité, le dynamisme et des équipements de qualité pour notre commune.

Il est encore temps de vous souhaiter, au nom de toute l'équipe municipale et de l'ensemble du personnel communal, une **très belle et heureuse année 2025, à vous et à vos proches, et bien sûr une excellente santé.**

**La vie d'une commune, c'est l'affaire de tous et de chacun !**

Le Maire  
André LE BORGNE

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

**mardi 12 novembre 2024**

- **DÉSIGNE** Mme SURGET en tant que secrétaire de séance - voté à l'unanimité ;
- **A PRIS ACTE** des Décisions du Maire prise en vertu des délégations confiées par délibération du 27 mai 2020 ;
- **VALIDE** la Décision modificative n°3 du Budget Primitif 2024 et **AUTORISE** le Maire à signer tout document - voté à l'unanimité ;
- **APPROUVE** le projet présenté et le financement de l'opération ; **PRÉCISE** que la Commune assurera l'autofinancement de ce projet, quel que soit le montant des cofinancements accordés ; **VALIDE** et **AUTORISE** la modification de l'ouverture de programme et de crédits de paiement 2022-01 et **AUTORISE** le Maire à signer les demandes de subvention afférentes à l'opération et tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
- **VALIDE** le recours à un ou plusieurs emprunts d'un montant maximal de 250 000 € et **AUTORISE** et **DONNE POUVOIR** au Maire de négocier, contracter la meilleure offre pour chaque contrat ainsi que la durée d'amortissement et à signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
- **VALIDE** la modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> décembre et **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
- **ADHÈRE** à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de BOUÉE ; **SOUSCRIT** la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 90 % / 95 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ; et **PARTICIPE** financièrement à la cotisation des agents à hauteur de 50 % de la cotisation acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire - voté à l'unanimité ;
- **PREND ACTE** des rapports d'activité 2023 présentés des services SPANC, Assainissement et Déchets de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon - voté à l'unanimité ;
- **PREND ACTE** du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Eau Potable de l'année 2023 présenté par le Syndicat Mixte Atlantic'eau - voté à l'unanimité.

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

**lundi 9 décembre 2024**

- **DÉSIGNE** Mme HAMON en tant que secrétaire de séance - voté à l'unanimité ;
- **A PRIS ACTE** des Décisions du Maire prise en vertu des délégations confiées par délibération du 27 mai 2020 ;
- **VALIDE** les tarifs municipaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 - voté à l'unanimité ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité, à engager, liquider ou mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2025 (hors reste à réaliser) avant le vote du Budget 2025 dans la limite de 328 849,50 € (Budget principal) - voté à l'unanimité ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité, à engager, liquider ou mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2025 (hors reste à réaliser) avant le vote du Budget 2025 dans la limite de 12 525,00 € (Budget annexe - production des énergies renouvelables) - voté à l'unanimité ;
- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au principe d'une rétrocession dans le domaine public des espaces communs du lotissement de la Pennais et du réseau dont la gestion relève de la Commune, sous réserve de certaines conditions, et **DONNE POUVOIR** au Maire de négocier avec le lotisseur et valider par Décision du Maire toute convention ou document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
- **APPROUVE** l'opportunité d'intégrer le groupement de commande du schéma directeur des eaux pluviales ; **INSCRIT** la dépense au Budget 2025 et 2026 et **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
- **APPROUVE** le projet présenté et le financement de l'opération ; **PRÉCISE** que la Commune assurera l'autofinancement de ce projet, quel que soit le montant des cofinancements ; **VALIDE** et **AUTORISE** la modification de l'ouverture de programme et de crédits de paiement 2022-01 et **AUTORISE** le Maire à signer les demandes de subvention afférentes à l'opération et tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité.



# Infos municipales

## Bienvenue à Sabine



**Nous souhaitons la bienvenue à Sabine Gourdon, nouvel agent des services techniques qui a pris ses fonctions le 2 décembre dernier.**

Elle a été présentée au Conseil Municipal le 9 décembre. Sabine a travaillé 16 ans dans différents domaines de l'industrie. La Covid a été pour elle un déclic qui lui a permis de découvrir qu'elle souhaitait s'orienter vers un métier polyvalent et au plus près de la nature. Après un stage d'une semaine à l'entreprise Maison et services, elle intègre la Mairie de Lavau-sur-Loire pour un CDD d'un an comme agent technique. Elle remplace Loïc Clavier qui partira à la retraite dans quelques mois.

## Boîte de Noël solidaire

**Nous tenons à saluer votre grande générosité pour cette nouvelle édition de la Boîte de Noël solidaire !**



Ce n'est pas moins de 22 boîtes cadeaux qui ont été récoltées en mairie ! Un record !

La réalisation d'une boîte solidaire est simple : dans une boîte, il fallait y mettre cinq présents destinés à une femme ou un homme : un accessoire chaud (gants, écharpe, chaussettes, bonnet...), quelque chose de gourmand (gâteaux, chocolats, bonbons...), un produit d'hygiène ou de beauté, un produit de loisir (livre, place de ciné,

mots croisés, jeu, magazine...), et un petit message sympathique (une carte, un poème, un dessin pour les enfants, un adage...).

Cette opération mise en place depuis plusieurs années par les Communes et Centre Communaux d'Action Sociale du territoire et la Communauté de communes permet aux habitants d'offrir un cadeau à celles et ceux dans le besoin. En partenariat avec les associations telles que les Restos du Cœur, la Croix Rouge, le Secours Populaire, l'Accueil Fraternel en Loire et Sillon et Les Eaux Vives.



## Nouveauté !

### Boîte aux lettres du Père Noël

Dans le cadre des illuminations de Noël, une boîte aux lettres a été proposée. Elle a connu un franc succès ! Dans le cadre du partenariat avec la Poste, les courriers réceptionnés ont été transmis au secrétariat du Père Noël de Libourne chargé de réceptionner tous les courriers qui lui sont adressés.

Nous espérons que les vœux ont été exaucés par le Père Noël !



## 7 décembre 2024

### Repas des aînés de Bouée

**Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont organisé un repas le 7 décembre à la salle des fêtes pour réunir les habitants ayant 70 ans et plus, 51 personnes ont participé au repas servi par les membres du CCAS, c'est une occasion pour se revoir et échanger dans la gaieté.**

Ce moment de convivialité a été animé par les enfants et animatrices du service enfance regroupant le périscolaire et l'accueil du mercredi, ils ont présenté des danses, chants et des tours de magie qui ont été très appréciées du public, un grand merci à eux !

À l'issue de la représentation, un goûter et des chocolats leur ont été servis.

Les 64 personnes de 70 ans et plus qui n'ont pas pu se déplacer, ont reçu un colis de douceurs de Noël qui ont été achetées à commerce de Bouée « Le Relais » et à la Ferme « la Maliceine » de Christophe FOURAGE, les colis ont été confectionnés et distribués par les bénévoles du CCAS.



## Sainte-Barbe des pompiers

Les sapeurs-pompiers de Savenay ont fêté leur sainte patronne le samedi 30 novembre dans notre commune de Bouée.

Le chef de corps le lieutenant Samuel HASPOT, a dans son discours, fait le bilan du centre d'incendie et de secours qui dispose d'un effectif de 66 soldats du feu (2 professionnels et 64 sapeurs-pompiers volontaires). Un effectif composé de 2 officiers sapeurs-pompiers professionnels, un officier sapeur-pompier volontaire, 30 sous-officiers et 33 caporaux et sapeurs.

L'activité opérationnelle est quasiment identique à celle de l'année 2023 avec environ 900 interventions pour 1150 départs engins.



Lors de la Sainte-Barbe qui s'est tenue samedi 30 novembre à Bouée, **15 pompiers ont été honorés.**

Les décorations et grades ont été remis par le lieutenant-colonel Sébastien LACOSTE du SDIS 44.



# Infos municipales

## Spectacles de Noël

### Accueil périscolaire de Bouée



Les enfants de bouée ont créé et préparé un spectacle sur le thème de Noël pour le repas des aînés de la ville de Bouée, qui a eu lieu le samedi 7 décembre, en partenariat avec le CCAS.

Celui-ci a été reproduit devant les parents des enfants du périscolaire le vendredi 13 décembre à la salle des fêtes.

Au programme ; tour de magie, danse et chant de Noël. Les parents ont été sollicités sur scène pour participer aux différents tours de magie !

Pour clôturer ce spectacle une battle de danse parents contre enfants, a été organisé.

Victoire des enfants, et très bon investissement des parents !!

Pour finaliser ce moment, nous avons tous échangé devant un buffet.

Merci aux familles présentes et aux enfants !

À l'année prochaine !

## Mairie

Le samedi 14 décembre 2024, la municipalité a offert aux enfants de la commune un spectacle à la salle polyvalente.

C'est la troupe vent de cirque, qui a proposé de la magie, musique et acrobaties. Sans oublier, la présence du père Noël pour une distribution de chocolats et bonbons et une séance photo avec tous les enfants.



## État civil 2024



### Bienvenue à

BURTY ROUSSECHAUSSE Soan .....	5 janvier
LEMPÉRIÈRE Lizio .....	11 janvier
GARRIGOU-GRANDCHAMP Séraphin .....	20 janvier
GAUTHIER Mia .....	3 février
ARION Julian .....	7 février
DAMENE Asma .....	26 février
MADZOU ANGOULOU Elikia .....	31 octobre
JUMEL Nolann .....	5 novembre
MEZAN Noham .....	29 novembre
LELOUP Livia .....	4 décembre
MADELAINE BOUSSIER Louve .....	15 décembre
LEGAL Romy, Laurence, Valérie .....	17 décembre



### Ils se sont dit oui

DEROUIN Jordan & HAUGMARD Fanny	03 avril
GAUTHIER Jordan & BONNET Marie	24 mai
BRAINARD David & BEGNAUD Maëla	15 juin
PLACET Maxime & LEBRETON Marie	24 août
DIGUET Yoann & HUET Ségolène	21 septembre
VAUTIER Romain & MORVAN Nancy	12 octobre
VATINEL Romain & LOUREIRO Da FONSÉCA Adeline	22 novembre



### Ils nous ont quittés

LE GULUCHE Jeanne vve RONDEAU .....	1 <sup>er</sup> janvier
BARRAIS Annick .....	12 janvier
CERCLIER Anne-Marie vve GARAUD .....	16 mars
ROUSSEAU Claude .....	6 mai
LABAUT Nelly ép TROCHU .....	16 juillet
COUVREUR Alain .....	23 août

## Réseau de transport d'électricité

### Concilier préservation des espèces protégées et qualité de l'alimentation électrique : un véritable enjeu pour le réseau

Cet été, certaines communes du territoire ont observé des microcoupures électriques, des interruptions très brèves pouvant impacter la vie quotidienne. Si ces phénomènes sont d'une durée inférieure à une seconde, leur caractère répétitif a pu néanmoins susciter des interrogations. Ces microcoupures, qui sont intervenues sur le réseau de RTE, ont en fait, été causées par une forte activité des oiseaux, particulièrement marquée cette année sur le territoire français.



©LPO Bretagne

RTE, conscient de cet enjeu, a immédiatement mobilisé ses équipes, en coordination avec Enedis, pour identifier la cause et mettre en place des solutions adaptées.

#### Microcoupures un phénomène naturel lié à l'environnement

Une microcoupure peut se produire lorsqu'un élément externe entre en contact avec une ligne électrique. Ce phénomène déclenche un dispositif automatique de protection du réseau, permettant d'éviter des coupures plus longues et plus graves. Bien que la coupure soit de très courte durée, inférieure à une seconde, elle garantit la sécurité de l'alimentation électrique et prévient des dégâts potentiels sur les infrastructures. Plusieurs causes, liées à

la présence d'oiseaux peuvent expliquer ces microcoupures, comme des rejets qui tombent sur les lignes électriques, des nids mal positionnés ou dans le pire des cas, des collisions.

#### Des dispositifs sur-mesure pour protéger les oiseaux et sécuriser le réseau

RTE accorde une importance primordiale à la préservation de la biodiversité. Depuis de nombreuses années, les équipes collaborent avec des spécialistes de l'avifaune, tels que la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et l'Acrola, pour développer des solutions qui concilient la présence des espèces protégées sur le réseau et la qualité de l'alimentation électrique.

Cet été, un constat partagé a investigations approfondies ont été menées pour adapter les solutions techniques déjà en été fait d'une activité avifaune accrue sur le territoire, qui s'explique en particulier par les conditions environnementales (météo ; prolifération d'écrevisses...). En réponse à cela, des places sur la ligne. Des dispositifs spécifiques tels que des anémomètres (sorte de girouettes), des balises, et d'autres protections (pics, plateformes...) sont installés pour dissuader les oiseaux de se poser sur les pylônes et réduire les risques de collision ou d'installation de nids sur des zones sensibles, tout en respectant leur comportement naturel et en assurant la qualité de l'alimentation électrique. L'objectif est clair : garantir une alimentation électrique de qualité tout en prenant pleinement en compte les enjeux de préservation des espèces et des habitats naturels.

Cet endroit n'est habité que depuis 1846. Guillaume Berranger et son épouse Félice Landais y ont fait construire une maison, sur un terrain appelé « Vigne Guérite » et qui était répertorié sous le numéro G 538 dans le cadastre confectionné en 1827. Ce terrain était bordé par des chemins sur trois côtés. Deux de ces chemins conduisaient du bourg à Rohars ; l'un est devenu la route de Rohars, l'autre passait par Rudesse et la Bouquinais.



Cadastré 1827



Cadastré 1934

## Les bâtisseurs

Guillaume Berranger est né en 1784 à la Bouquinais ; il s'est marié en 1814 avec Félice Landais, de Malville, qui était sa cousine germaine. C'était un cultivateur. Le couple a eu deux filles, nées au village de la Noë : Marie en 1817 et Françoise en 1821. Celle-ci est morte dès 1837. Marie s'était mariée en 1835 avec un homme de Malville, Joseph Begnaud, un cousin germain.

Guillaume Berranger et Félice Landais n'avaient donc plus d'enfants avec eux quand ils firent bâtir ce qu'on allait appeler « la Maisonneuve », en un lieu proche du Champ-Mainguy dont les constructions étaient alors récentes, édifiées dans les années 1830. Félice Landais n'a vécu que peu de temps dans sa nouvelle maison, puisqu'elle y est décédée en 1849, âgée de 55 ans. Le recensement de 1851 nous apprend que Guillaume Berranger vivait à la Maisonneuve avec sa servante, Jeanne Simon ; il en était de même en 1856. Guillaume Berranger meurt en 1860 dans la maison qu'il avait fait construire. Sa fille Marie et son gendre, qui habitaient le village de Merlet à Malville, ne sont pas venus s'y installer.

### **Une autre famille Berranger**

Les nouveaux habitants de la Maisonneuve sont Pierre Berranger, né en 1831 à Savenay, et sa femme, Jeanne Nicolas, née en 1828 à la Haute-Bignonnais en Bouée. Ils sont mariés depuis 1857 et ont déjà trois enfants. Le quatrième, une fille prénommée Françoise, naît en avril 1861 à la Maisonneuve, première naissance dans cette maison. Mais, la mort l'emporte dès le mois d'octobre. Quatre autres naissances suivent de 1863 à 1870. Trois des fils quittent Bouée pour une carrière dans les chemins de fer dans la région parisienne.

En 1891, sept personnes habitent la maison : les deux parents, quatre de leurs enfants et un de leurs petits-fils âgé de 6 ans, dont les parents sont établis à Lavau. En 1896, il est toujours chez ses grands-parents qui n'ont plus qu'une de leurs filles sous leur toit.

Les parents meurent tous deux en 1903. Leur fille Marie, restée célibataire, se marie en 1905, âgée de 45 ans.

La maison est reprise par un de leurs fils, resté cultivateur : Jean, né en 1863 et marié depuis 1894 à Françoise Tessier. Ils ont deux filles, Françoise et Marie. En 1906, ils ont pour domestique Jean Nicolas né à Lavau en 1888, qui est leur neveu, mais qui accomplit son service militaire à partir de 1909 puis travaille aux chemins de fer.

Françoise Tessier meurt à la Maisonneuve en 1911, âgée de 38 ans. Ses deux filles vont épouser deux frères : Françoise se marie à Pierre Bioret en 1919 et Marie s'unit à Emile Bioret en 1920. Leur père ne reste pas à la Maisonneuve.

### **Un tragique accident du travail**

Il est rapporté par le journal L'Ouest-Eclair, le 12 décembre 1909 :

#### **ECRASE SOUS UNE VOITURE**

##### **Un cultivateur tué**

Jeudi dernier, vers midi et demi, M. Jean Berranger, cultivateur à la Maison-Neuve, commune de Bouée et Louis Mahaud, 38 ans, journalier à la Bouquinais, venaient de charger une charrette de foin, lorsque, la chambrière ayant été relevée trop vite, le chargement, mal équilibré, s'abattit sur le malheureux Mahaud. Quand on le dégagea, il avait une fracture du crâne. Il avait cessé de vivre.

Louis Mahaud laissait une veuve et trois orphelins.

### **Famille Couëron**

Les nouveaux habitants sont Pierre Couëron, né en 1869 à Malville, et sa femme Marie Bioret, née en 1880 à Bouée, mariés en 1904. Ils ont deux fils, Pierre et Jean. L'aîné deviendra douanier, dans les Ardennes, et le second restera cultivateur, mais s'établira d'abord à Malville. Les parents, toujours à la Maisonneuve en 1936, la quitteront pour le Champ-Mainguy.

**Bernard David**



## École Sainte Thérèse

### Maternelle

Les élèves de maternelle ont poursuivi la découverte des instruments avec Catherine, l'intervenante en musique, avec la ronde des musiciens. Ils ont appris à taper le rythme de comptines classiques. La classe a travaillé sur la reproduction de modèle de quadrillages. Les MS et GS ont pu réaliser des pixels arts de Noël.

Les MS et les GS ont poursuivi leurs apprentissages en graphisme et écriture.

Noël a été l'occasion de décorer le sapin de la classe, de réaliser des activités artistiques et des bricolages. Les élèves ont réalisé des décorations à offrir, une carte de Noël et le façage d'une pochette cadeau.

Les enfants continuent leur apprentissage en numération en comptant à l'aide d'un boulier dès la PS.

Les GS ont commencé à taper des mots à l'ordinateur. Ce sont les mots du jour étudiés depuis le début de l'année grâce à des devinettes. Ils ont aussi appris à utiliser une règle pour tracer droit d'un point à un autre.



### CP/CE1

Cette période, la classe de CP/CE1 a fait un cycle rollers qui sera d'ailleurs prolongé après les vacances de Noël. Les élèves ont dû apprivoiser leur équipement et aussi la glisse ! Aujourd'hui, ils ont beaucoup plus d'assurance ce qui fait plaisir à voir.

Pour clôturer cette période, comme chaque année, nous sommes allés à l'église pour une célébration de Noël autour du partage. Les enfants ont écrit des petits mots qui ont été placés dans une boîte et déposée au pied de la crèche. Ces petits mots ont été distribués aux paroissiens lors de la messe de Noël.



### CM1/CM2

Cette période d'école s'est déroulée autour de l'Avent pour la classe des CE2-CM1-CM2. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à décorer la classe et à installer la crèche. Dans l'esprit de partage et de charité propre à Noël, ils ont également réalisé des cartes de vœux pour les résidents de la maison de retraite de Saint-Étienne-de-Montluc, avec la collaboration d'une maman d'élève. Chaque enfant avait à sa disposition du matériel de création pour imaginer une carte totalement personnalisée. Ils se sont beaucoup investis dans cette activité. S'en est suivi un temps de création du bricolage de l'Avent à rapporter à la maison : un photophore aux couleurs Noël.

Côté apprentissages, nous avons poursuivi les programmes de mathématiques et français, et nous sommes intéressés dans les matières humanistes au Moyen-Âge, aux volcans et à notre région.

Pour clôturer cette période, tous les enfants de l'école ont eu le plaisir de chanter devant leurs parents sur le thème de Noël. Ils ont ainsi présenté les chants appris avec Catherine, intervenante à l'école pour l'association musique et chant 44. Ce fut



un moment très convivial partagé avec les familles, suivi d'un temps boissons chaudes et gâteaux, proposé par l'Ogec-Apel de l'école, lors duquel les élèves se sont vus offrir un sac de gourmandises par le Père Noël.

Enfin, lors de la première période, nous avons également vécu un temps fort en participant à la journée sportive organisée par l'UGSEL 44 à Carquefou. Durant cette journée, les enfants ont pu courir 78 km en relais, au profit de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque. Ils ont aussi participé à un grand jeu sportif, à une initiation au kinkball, au volleyball et au lancer.

Le temps est venu maintenant de profiter des fêtes de fin d'année et de se reposer avant de nous retrouver pour une courte troisième période.

## Théâtre

La troupe de théâtre La Bouézienne est de retour en 2025.

Ils vont nous présenter une comédie de Noël PIERCY "J'y crois pas". Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates de représentations :

Vendredi 28 mars  
Samedis 8, 15, 22 et 29 mars  
Dimanches 9, 16, 23 et 30 mars.

Les réservations seront possibles dès le 13 Janvier au 07 70 19 55 04. Pour rappel, tous les bénévoles vont au profit de l'école Sainte Thérèse de Bouée.



## Fête de Noël :

Pour clôturer cette période, tous les enfants de l'école ont eu le plaisir de chanter devant leurs parents sur le thème de Noël.

Ils ont ainsi présenté les chants appris avec Catherine, intervenante à l'école pour l'association musique et chant 44.



Le père Noël est également venu nous rendre visite avec sa hotte pleine de chocolat pour les distribuer aux enfants, ravis.

Les familles ainsi que l'équipe enseignante se sont ainsi retrouvées pour un moment convivial autour d'un vin chaud et des gâteaux préparés par les parents.

# Associations

## Les Amis de la chapelle Sainte-Anne de Rohars



### Vingt ans déjà...

Il y a tout juste vingt ans, le 22 janvier 2005, les bénévoles de l'association des Amis de la chapelle de Rohars, donnaient les premiers coups de pelles dans ce qui n'était plus qu'une ruine. La restauration de la chapelle de Rohars débutait. Elle durera sept ans.

Pour 2025, l'association souhaite aux habitants de Bouée une année culturelle riche et heureuse.

C'est l'occasion de nous souvenir de nos compagnons de la première heure qui nous ont quittés depuis. Daniel Marais, Bernard LEFEUVRE, Pierre COQUIN et Alain COUVREUR. Sans oublier Claude Rousseaux, maire à l'époque, qui prit très à cœur cette restauration.

Merci à eux, nous ne les oublions pas. Rendez-vous à Rohars pour de nouvelles animations. Nous les préparons pour vous satisfaire au mieux en cette année 2025.



Si vous voulez nous rejoindre pour participer à notre activité, contactez-nous.

**Contact : Alain MONNIÉ**  
06 81 13 26 57 - lacsar@orange.fr

Toutes les idées sont bonnes. Merci d'avance et bonne année.



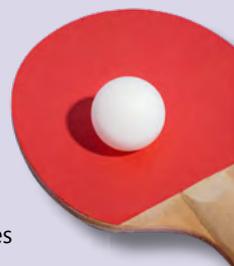
## Bouée Tennis de Table

### La 1<sup>re</sup> phase de la saison s'est achevée.

Pour la première fois depuis longtemps, le Bouée TT avait 4 équipes engagées. Au plus haut niveau l'équipe en 1<sup>re</sup> division départementale se maintient. L'équipe en 3<sup>e</sup> division a un petit espoir de monter en D2 au titre des meilleurs 2<sup>e</sup>. Les 2 autres équipes avec beaucoup de débutants se maintiennent.

Les compétitions reprendront mi-janvier après la trêve de fin d'année.

Une dizaine de jeunes participent maintenant au créneau ouvert pour eux.



Salle des fêtes  
Bouée

# LA TROUPE LA BOUÉZIENNE PRÉSENTE

## *D'y croix pas*

une comédie de Noël Piercy

Vendredi 28 mars 2025

Samedi 8, 15, 22 et 29 mars 2025

Dimanche 9, 16, 23 et 30 mars 2025

Vendredi et samedi :  
20 h 30

Dimanche :  
14 h 30

7 €

3,50 € - de 12 ans



RÉSERVATIONS  
à partir du 13 janvier  
07 70 19 55 04

Au profit de l'école Sainte Thérèse de Bouée



### Hypnoveillant

L'hypnose a de nombreux bienfaits sur le plan physique, mental et émotionnel. Voici quelques exemples :

- **Diminuer** votre stress, votre anxiété et vos tensions musculaires
- **Soulager** votre douleur, en agissant sur le système nerveux et en réduisant la perception de l'inconfort
- **Améliorer** la confiance en vous, en renforçant votre estime et en modifiant vos croyances limitantes
- **Faciliter** le changement durant vos étapes de vie



**Parler, écouter, changer**

Sébastien BOUCARD

Je vous accompagne  
du lundi au vendredi  
de 9h à 20h et  
le samedi de 9h à 13h30

Sébastien BOUCARD  
Hypnothérapeute  
2, La Bazillais  
44260 Bouée

Prise de RDV  
[hypnoveillant.com](http://hypnoveillant.com)  
07 86 35 75 54